5 - RÉFÉRENTIELS

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

BLOC 1 : METTRE EN ŒUVRE LES PROCÉDURES RELATIVES À LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL				
RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS décrit les situations de travail et les activités	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis		
exercées, les métiers ou emplois visés		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION	
1/ Assurer la gestion administrative du personnel				
<i>Principales activités</i> Personnellement ou en supervision :				
Recueil, actualisation et traitement des informations liées à la gestion et l'administration du personnel	 Organiser le recueil et le traitement des données relatives à la gestion du personnel (DSN) notamment pour la BDES, pour alimenter le SIRH et opérer des traitements spécifiques de données en s'assurant du respect des règles de confidentialité dans leur mode d'utilisation (RGPD). Actualiser les données en matière d'obligations légales, réglementaires et juridiques liées à la gestion du personnel en analysant et respectant la législation de chaque pays et le règlement intérieur de l'entreprise, pour obtenir et exploiter des données fiables et mises à jour. 	Etude de cas : Exploitation du Système d'Information des Ressources Humaines d'une entreprise A partir de dossiers individuels du personnel, le candidat identifie les données du personnel à renseigner dans le SIRH, les informations manquantes, le mode d'actualisation des données, leur exploitation possible au niveau	 Des données significatives sont recueillies pour alimenter le SIRH Une procédure conforme à la RGP garantissant la confidentialité des données est appliquée Les modalités et la fréquence d'actualisation des données sont déterminées 	
	Réaliser le suivi des données collectives et individuelles du personnel en actualisant les registres relevant des obligations de l'entreprise, afin d'assurer le reporting mensuel des données.	individuel et collectif, le choix d'extractions sous forme de tableaux de bord pour le reporting et la préparation du bilan social.	- Le suivi des données collectives et individuelles permet d'assurer le reporting mensuel des données	

Réalisation de tableaux de bord pour le suivi périodique des données et l'élaboration du bilan social	 Analyser après les avoir renseignés les différents tableaux de bord en vue de la réalisation du bilan social de l'entreprise en déterminant ceux qui seront le plus significatifs pour obtenir une image actualisée des caractéristiques des ressources humaines de l'entreprise, (% travailleurs handicapés, égalité hommes/femmes, % alternants, QVT) 	L'étude est présentée en groupe et commentée à l'oral.	- Des tableaux de bord sont sélectionnés pour permettre de réaliser le bilan social de l'entreprise
Etablissement des formalités administratives obligatoires Application ou contrôle des obligations légales en matière de recrutement et rupture de contrat	 Etablir les différents documents réglementaires propres au recrutement ou au licenciement d'un salarié, en vérifiant, le respect des obligations réglementaires et légales, (gestion du contrat de travail, affiliations caisses et organismes sociaux) pour fiabiliser les procédures. 		- Les documents établis respectent strictement le droit social - Le contrat de travail est conforme aux obligations légales ou règlementaires - Les déclarations sociales obligatoires sont effectuées ; la convention collective et les accords
Constitution des dossiers des salariés	 Constituer et mettre à jour régulièrement les dossiers des salariés en vérifiant l'application de la convention collective et des accords négociés avec les partenaires sociaux, pour établir les déclarations sociales obligatoires en conformité avec la législation et traiter des informations sociales fiables. 	Mise en situation pratique: Etablissement du dossier d'un salarié Ce dossier comportant les données du salarié, son contrat de travail, le récapitulatif des démarches réalisées le concernant (DPAE, mutuelle, prévoyance, médecine du travail,) est à analyser pour en en contrôler la conformité.	sont respectés - Les dossiers des salariés sont actualisés à chaque moment de leur parcours et de leur vie
Réalisation ou supervision des fiches de paie	 Etablir les fiches de paie à partir des éléments fixes et variables propres à chaque salarié transmis par les services, en en vérifiant la fiabilité et la complétude pour éditer des paies exactes. 	Mise en situation pratique: Etablissement d'une fiche de paie A partir d'un relevé d'activité d'un salarié, le candidat vérifie qu'un bulletin de paie prend en compte tous les éléments fixes et variables, le suivi des absences et des congés, les heures supplémentaires les charges salariales et patronales	- Les informations recueillies sur les éléments salariaux sont vérifiées - Des contrôles sont effectués pour s'assurer de la conformité des calculs (charges sociales, absences, IJSS,)

Constitution des dossiers disciplinaires BLOC 2 : METTRE EN ŒUVRE LES PRO	Constituer les dossiers relatifs aux procédures disciplinaires et licenciements s'assurant de leur conformité aux obligations légales, pour prévenir tout contentieux ou en limiter les effets. CESSUS DE RECRUTEMENT ET D'INTÉGRATION DES SAL	Etude de cas : Montage d'un dossier disciplinaire Le candidat dispose de la demande de sanction disciplinaire ; il analyse la légalité de la demande, en définit le processus et les différentes étapes et établit les principaux documents (lettres d'avertissement, mise à pied) ARIÉS	- Les dossiers disciplinaires et de licenciements respectent les obligations légales et le règlement intérieur
2/ Assurer le recrutement et l'intégration des salariés			
Principales activités Personnellement ou en supervision, ces activités sont réalisées en conseillant à chaque étape le demandeur Identification des besoins d'un service	Recueillir et analyser les besoins en recrutement des services afin d'organiser le processus de recrutement, en prenant en compte les orientations de la gestion prévisionnelle des compétences et les obligations légales : gestion du handicap, égalité hommes/femmes, emploi d'alternants	Dossier opérationnel : Mise en place d'une procédure de recrutement d'un nouveau salarié A partir d'une demande motivée de recrutement d'un manager, le candidat présente un profil de	- Le recueil et l'analyse des besoins sont mis en perspective avec la GPEC
Etablissement d'un profil de poste	 Déterminer le profil de poste avec le manager (missions, compétences, formation, expérience) pour identifier les actions de sourcing à privilégier, en tenant compte du marché et de ses contraintes. 	poste, la méthode de sourcing de candidats, les critères de présélection de candidats, une grille d'entretien de recrutement, le parcours d'intégration.	- Le profil de poste rend bien compte des caractéristiques du candidat recherché
Recherche de candidats	 Organiser un sourcing adapté à la cible visée en veillant à favoriser sa marque employeur (site web, blogs, réseaux sociaux, cooptation, forums, campus management, inbound recrutement) pour attirer les candidats. 	Ce dossier est présenté et animé à l'oral face au client interne prescripteur.	- Les actions de sourcing sont appropriées, ciblées et favorables à une marque employeur positive
Conduite d'entretiens de recrutement	Conduire des entretiens de recrutement pour présenter au manager une sélection de candidats, en utilisant une grille d'entretien multicritères respectueux de la législation.		- La grille d'entretien de sélection des candidats est établie sur des critères objectifs et règlementaires

			- La pré-sélection de candidats est conforme au profil de poste défini
Intégration du nouveau collaborateur	Organiser l'accueil et l'intégration du nouveau collaborateur pour optimiser sa prise de fonction en mettant en place différentes étapes d'accompagnement.		- Le parcours d'intégration est construit et jalonné d'étapes progressives
BLOC 3 : ÉLABORER ET DÉPLOYER LE P	LAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES		
3/ Élaborer et mettre en œuvre le plan de		Dossier opérationnel :	
développement des compétences		Organisation du recueil des besoins de formation.	
<i>Principales activités</i> Personnellement ou en supervision :		A partir des orientations stratégiques de la Direction et des besoins de formation, le candidat	
Organisation des modalités de recueil des besoins de formation et conseil auprès des salariés	Organiser le recueil des besoins de formation (procédure et périodicité) auprès des services de l'entreprise en accompagnant le process (diffusion de tableaux de recueil des données, information et conseil auprès des managers et des salariés) afin de disposer de données exhaustives.	définit les domaines de formation concernés, leur cohérence avec les orientations stratégiques, sélectionne les organismes de formation et détermine les sources de financement. Il conseille les salariés sur le dispositif approprié (CPF, Bilan de compétences, VAE)	- Le mode de recueil des demandes de formation est en conformité avec les données nécessaires à l'établissement du plan - Le conseil apporté tient compte des souhaits du salarié et des dispositifs existants
Recueil, analyse des besoins de formation dans le cadre de la structuration du plan	 Analyser les demandes de formation en tenant compte des orientations de la GPEC, pour les répartir entre les domaines de formation privilégiés par l'entreprise. Appliquer les critères d'éligibilité des demandes en analysant leur conformité avec les objectifs du plan (orientations 		- Les demandes de formation retenues correspondent à la structuration du plan - Les demandes sont examinées et
	stratégiques) ou les dispositions législatives (CPF, CPF de transition), afin de déterminer leur recevabilité et leur imputation (plan ou initiative individuelle).	Etude de cas : Rédaction du rapport pour	acceptées au regard de la stratégie ou de la législation
Etablissement et rédaction du plan de développement des compétences	Etablir et rédiger le plan de développement des compétences en intégrant les impératifs budgétaires de l'entreprise et en justifiant sa répartition (équilibre hommes/femmes, séniors, jeunes), pour validation par la direction, information/consultation du CSE.	information/consultation du CSE. A partir de tableaux présentant les besoins de formation et de la note d'orientation stratégique d'une entreprise, le candidat rédige le rapport de présentation du plan	- La rédaction du plan est argumentée, notamment au regard du budget

Sélection des organismes de formation à référencer pour l'inscription des apprenants	Organiser la recherche et la consultation des organismes de formation selon leurs contenus et modalités pédagogiques (e-learning, blended-learning, plateformes, serious games, mobile learning), en optimisant leur rapport qualité/prix, afin de sélectionner ceux à référencer.	pour information et consultation du CSE. Dossier présenté et argumenté à l'oral face à un CSE.	- La sélection des organismes de formation est opérée au regard du rapport entre contenus, modalités et tarification
Réalisation des démarches de financement auprès des différents acteurs après le paiement des contributions obligatoires	 Assurer le paiement des contributions obligatoires en respectant la règlementation (taux et délais) pour bénéficier de prises en charge. Effectuer les demandes de financement des formations en s'assurant de la complétude des dossiers à transmettre, pour la prise en charge financière des actions par les organismes habilités (OPCO, collectivités territoriales). 		 La règlementation est respectée en matière de versement des contributions obligatoires Les demandes de financement sont optimisées en fonction des situations
Mise en œuvre du plan et de son suivi administratif	Appliquer ou faire appliquer les procédures d'inscription et de contrôle de la participation des apprenants aux actions de formation en relevant et analysant les écarts (taux de réalisation, de suivi et taux de satisfaction des apprenants, respect du budget), pour mettre en œuvre le plan.		- Le bon déroulement du plan est suivi et contrôlé à chaque étape pour éviter les écarts
Réalisation du bilan financier du plan	Réaliser le bilan financier du plan en analysant les écarts entre réalisation et plan budgété, pour présentation à la direction et information/consultation du CSE.		- Le rapport au CSE présente les principaux équilibres : bilan financier, CPF, taux du plan consacré aux femmes, seniors, jeunes, CSP

BLOC 4 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES OUTILS DE LA GPEC				
4 / Concevoir et mettre en œuvre des outils de GPEC Principales activités Personnellement ou en supervision :		Etude de cas : Identification et analyse des écarts de compétences entre situation actuelle et situation à venir et des actions à engager.		
Elaboration des descriptions de postes actuels	 Analyser et décrire les missions et activités des postes actuels en précisant les compétences nécessaires, afin de disposer d'une vision d'ensemble des emplois. 	A partir de fiches de descriptions d'emplois actuels, de descriptions d'emplois à venir, de comptes rendus d'entretiens professionnels,	- L'analyse des descriptions des emplois actuels et des emplois à venir permet d'identifier les compétences pénuriques dans	
Description et analyse des emplois à venir	Définir et décrire les emplois sur le moyen / long terme en tenant compte des évolutions technologiques et organisationnelles prévisibles (intelligence artificielle, robotisation, télétravail), pour déterminer les nouvelles compétences nécessaires à acquérir ou développer.	le candidat analyse la situation afin d'identifier les compétences à venir clés et les actions à engager pour les obtenir. Cette étude est présentée sous	l'entreprise - L'étude de l'environnement, des évolutions technologiques et organisationnelles est prise en compte dans la définition des	
Identification des écarts à combler entre situation actuelle et situation à venir	 Identifier les écarts de compétences en tenant compte des impacts budgétaires, pour sélectionner ceux qui doivent être comblés prioritairement. 	forme de visuels et schémas pour cartographier la situation à n et n+1.	emplois futurs	
Détermination des moyens à engager pour combler les écarts	 Proposer les actions à engager en exploitant les entretiens annuels et professionnels pour disposer à l'avenir des compétences nécessaires. 		- La prise en compte des entretiens professionnels et des parcours individuels permet d'alimenter le plan de développement des compétences et les projections de recrutement externe	
BLOC 5 : PARTICIPER AU DIALOGUE ET À LA COMMUNICATION SOCIALE				
5/ Participer au dialogue social				
Principales activités Personnellement ou en supervision :				
Mise en place ou renouvellement du Comité Social et Economique	Organiser les élections des membres du CSE pour constituer la représentation de cette instance en s'assurant de la conformité du déroulement des élections	Rapport d'étude :	- La législation en matière d'organisation des élections du CSE	

Suivi des moyens à disposition du Comité Social et Economique et des délégués syndicaux	 Organiser la mise à disposition des moyens dédiés aux organisations syndicales et aux membres du CSE (bureaux, budget de fonctionnement, heures syndicales, activités sociales) pour permettre leur fonctionnement en assurant et contrôlant leur conformité avec la législation. 	Etude portant sur un des aspects relevant de la gestion des ressources humaines (ex : index égalité – hommes/femmes, droit à la déconnexion). A l'aide de tableaux statistiques ou de données chiffrées du domaine étudié, le candidat présente la	et de mise à disposition de leurs moyens est respectée
Réalisation d'études permettant de préparer les négociations avec les organisations syndicales ou les réunions avec le CSE	Déterminer en collaboration avec sa direction les études spécifiques à réaliser pour respecter les obligations de l'entreprise, en précisant les moyens à allouer.	problématique, ses enjeux, la méthode utilisée, l'analyse des données, les recommandations. Dossier de synthèse: Rédaction d'un dossier	- L'étude présente une reformulation de la problématique et ses enjeux ; la problématique fait l'objet d'une analyse à partir d'un
Organisation et suivi des différentes rencontres avec les délégués syndicaux et le CSE	 Préparer les dossiers en vue de réunions d'information/consultation (CSE) ou de négociation (délégués syndicaux) pour présenter de manière objectivée les projets d'entreprise et répondre aux demandes des interlocuteurs en identifiant leurs attentes et celles de l'entreprise. Préparer ou contrôler les comptes rendus des réunions pour disposer d'une trace fiable des éléments discutés et des actions à engager en repérant les points clés décidés ou à approfondir. 	préparatoire de la négociation d'une mesure salariale (NAO : augmentations générales). A partir d'une note donnant des indicateurs économiques de l'environnement et les orientations de la Direction, et de tracts ou courriers d'organisations syndicales, le candidat rédige des scénarios relatifs à la mesure concernée, les enjeux des différents acteurs, les marges de négociation selon les acteurs Ce dossier est présenté à l'oral en jeu de rôle devant un CSE.	diagnostic de la situation. Elle indique le choix d'une méthode adaptée afin de recueillir des informations fiables sur le sujet. La collecte et le traitement des données sont organisés. Le rapport met en avant les objectifs, les résultats et les recommandations. Les dossiers de préparation préalables à la tenue des réunions sont argumentés et anticipent les objections éventuelles du CSE/syndicats Les comptes rendus des réunions retracent fidèlement les débats, les
6/ Informer et communiquer socialement		Mise en pratique :	objections, les décisions prises
Principales activités :		Rédaction d'un message d'informations portant sur un	

documentaires, techniques ou règlementaires Evaluation des actions de communication	 Créer des supports documentaires, techniques ou réglementaires en y faisant participer les services concernés, pour sensibiliser ou transmettre des informations importantes aux salariés (blogs, intranet collaboratif, newsletter, supports vidéos) Contrôler les productions réalisées notamment par des agences externes avant leur diffusion, en vérifiant leur adéquation au cahier des charges et leur impact sur la marque employeur de l'entreprise, afin de prévenir tout oubli, erreur ou non-conformité. Evaluer les actions de communication mises en œuvre en mesurant leurs effets sur le niveau d'information des salariés afin d'en effectuer le reporting auprès de la direction. 		 Les productions réalisées en interne et par des agences extérieures sont contrôlées avant diffusion. L'impact des actions de communication est mesuré pour en dresser un bilan à la direction
	 Contrôler les productions réalisées notamment par des agences externes avant leur diffusion, en vérifiant leur adéquation au cahier des charges et leur impact sur la marque employeur de l'entreprise, afin de prévenir tout oubli, erreur ou non-conformité. Evaluer les actions de communication mises en œuvre en mesurant leurs effets sur le niveau d'information des salariés afin d'en effectuer le reporting auprès de la 	Etude de cas :	et par des agences extérieures sont contrôlées avant diffusion. - L'impact des actions de communication est mesuré pour en
		Etudo do cos	

présenter la répartition des activités entre chacun, les

normes qualité et les délais, en déterminant les moyens

Contrôle des activités	 correspondants à allouer, pour encadrer l'activité de chacun et de tous. Définir les modalités de suivi et de contrôle des activités permettant de vérifier le travail réalisé afin de faire des ajustements nécessaires. Contrôler les actions effectuées, en identifiant les difficultés d'exécution ou sources d'erreurs potentielles pour expliquer et corriger le cas échéant. 	modalités de suivi et de contrôle, un exemple d'action de mobilisation, la gestion d'un problème (ex : médiation entre un manager et un collaborateur), un guide d'entretien d'évaluation et de conduite d'un entretien professionnel.	 Les objectifs de tous et de chacun et les moyens correspondants sont définis clairement L'organisation du suivi et du contrôle permet de vérifier le travail exécuté Les difficultés ou erreurs sont relevées et sont identifiées ou corrigées
Animation de réunions	 Animer différents types de réunions pour suivre l'état d'avancement des activités, résoudre les problèmes posés, mobiliser l'équipe, en adaptant son mode d'animation selon l'objectif de la réunion. 	Cette étude est présentée entre pairs à l'oral.	- Les réunions sont animées selon une méthode adaptée à leurs objectifs
Mobilisation de l'équipe	Privilégier des actions pouvant mobiliser et impliquer chacun des collaborateurs, afin de contribuer au développement d'un climat de travail positif.		- Les actions de mobilisation sont justifiées par un objectif d'instauration ou de maintien d'un bon climat de travail
Gestion de problèmes et conflits	 Gérer les problèmes et conflits éventuels en trouvant des solutions dans l'intérêt de chacun, afin de maintenir une cohésion d'équipe. 		- Les solutions proposées sont respectueuses de l'intérêt de chacun
Conduite d'entretiens professionnels et d'évaluation	 Réaliser des entretiens annuels d'appréciation et des entretiens professionnels en identifiant leurs forces et marges de progression et leurs souhaits pour les faire progresser et assurer leur employabilité. 		- Les entretiens annuels et professionnels permettent de relever les forces et les faiblesses de chacun ainsi que leurs souhaits d'évolution

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle